

Table des matières

Rapport

Annexe I : Liste des participants

Annexe II : Ordre du jour de la réunion

Introduction

1. À l'aimable invitation du Gouvernement de Malte, la quinzième réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) s'est déroulée à l'hôtel Grand Excelsior, à Malte du 10 au 12 juin 2013.

Participation

2. Les membres suivants de la Commission ont participé à la réunion : Association Italienne Agenda 21, la Banque mondiale, le Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ECSDE), le Centre pour l'environnement et le développement de la région arabe et de l'Europe (CEDARE) la Croatie, Chypre, l'Égypte, ENDA Maghreb, la France, la Grèce, Israël, le Liban, Malte, le Maroc, Monaco, le Monténégro, le RAED-Réseau arabe pour l'environnement et le développement, la Tunisie, la Turquie et UMCE-Business Med.
3. Les composantes suivantes du PAM/PNUE étaient également représentées à la réunion : le Centre d'activités régionales-Plan Bleu (CAR/PB), le Centre d'activités régionales-Programme d'actions prioritaires (CAR-PAP), le Centre d'activités régionales-Aires spécialement protégées (CAR-ASP), le Centre d'activités régionales-Production propre (CAR-PP) et le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC).
4. Les organisations intergouvernementales, non gouvernementales (ONG) et autres partenaires suivants ont participé à la réunion en tant qu'observateurs : APNEK-Tunisie, Les amis de la terre-Malte, le Réseau Global Footprint Network, l'Institut international de l'océan (IIO), le Centre de coopération pour la méditerranée de l'UICN (UICN-Med), KOPIN, l'Institut méditerranéen de l'eau (IME), Nature Trust Malte, le Réseau de gestionnaires d'AMP dans la Méditerranée (MEDPAN), le PROJET PEGASO, Research Group Interfase –UAB, le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM).
5. Une liste complète des participants figure en Annexe I du présent compte rendu.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

6. La réunion s'est ouverte à 9h30 par Mme Jelena Knezevic, présidente sortante du Comité de pilotage de la CMDD, qui a souhaité la bienvenue aux participants et remercié les autorités de Malte pour avoir accueilli la réunion.

7. Dans son allocution de bienvenue, S.E. Leo Brincat, Ministre de l'environnement, du développement durable et du changement climatique de Malte a souligné que l'importance de la région méditerranéenne et la Convention de Barcelone ne peut être sous-estimée, au moins en ce qui concerne six points : la contribution de la coopération environnementale à la stabilité dans la Méditerranée, la valeur intrinsèque du processus de Barcelone lui-même, l'importance de la région méditerranéenne pour Malte et des participants rassemblés à la session d'ouverture, les changements en cours dans un contexte méditerranéen – régionaux et nationaux des deux côtés de la mer, le futur du système PAM, amplifié par le besoin de faire plus avec moins ainsi que le besoin de réaffirmer notre engagement envers le développement durable dans la Méditerranée en tant que région. Il a également ajout, que lors de la formulation d'une feuille de route il est important d'éviter le piège qui implique de ne pas réaliser un contrôle croisé des implications des actions d'un secteur à un autre. Il a déclaré que les conflits intersectoriels doivent être résolus et non alimentés. Il a évoqué le Forum politique de haut niveau en tant que partie du système des Nations Unies et que la CMDD pourrait évoluer en une plateforme qui révise et surveille le PAM et qui peut promouvoir à la fois la croissance verte et bleue dans la région méditerranéenne. Il a déclaré qu'une situation gagnant-gagnant évoluerait uniquement lorsque chacun de nos pays membres assume les responsabilités au niveau national, régional et mondial et cela ne peut être atteint qu'au moyen d'une stratégie à trois volets : en termes de considérations budgétaires, de gouvernance et du programme de travail. Il a conclu qu'il est de notre devoir de trouver des solutions et cela peut être réalisé dans les jours qui suivent, d'une manière efficace, cohérente et durable.
8. Mme Maria Luisa Silva Mejias (Coordonnatrice et Secrétaire exécutive PAM/PNUE) a souhaité la bienvenue aux participants et remercié le Gouvernement de Malte d'avoir accueilli l'actuelle session de la CMDD. Elle a mentionné les 3 concepts guidant les activités du PAM : la méditerranée est un écosystème large et complexe, l'environnement et le développement durable sont intrinsèquement liés et le PAM est un cadre de gouvernance. Elle a rappelé que la CMDD était une partie importante de la structure de gouvernance en termes du système PAM et disposait d'un rôle statutaire essentiel dans la structure de gouvernance du PAM. Elle a également souligné la pertinence de cette réunion en termes de calendrier étant donné qu'elle porte sur le cadre d'action plus large concernant le développement durable. Elle a mentionné Rio+20, conférence à laquelle il a été décidé que le monde mettrait en place des

objectifs de développement durable et il a été reconnu que le développement durable nécessitait une plateforme dédiée afin de discuter des questions connexes. Elle a ajouté que la CMDD avait enregistré de bons résultats : elle s'est imposée en tant que forum principal pour discuter du développement durable en Méditerranée, elle a conduit à l'adoption de la SMDD, mais a également subi des problèmes similaires à ceux de la structure mondiale pour le développement durable. Elle a conclu avec ses attentes concernant une discussion constructive, rappelant que les Ministres se réuniraient à la CdP18 en décembre 2013, et souhaitant que cette réunion fournisse des recommandations claires à ces derniers.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du Comité de pilotage

9. Conformément à la Règle 17 du Règlement intérieur et conformément aux consultations usuelles, la Commission a élu son nouveau Comité de pilotage comme suit :

Présidente : Mme Marguerite Camilleri (Malte)

Vice-Présidents : Président du Bureau des Parties contractantes (la France jusqu'à la CdP18 et ensuite la Turquie)

M. Bernard Brillet (France)

M. Atwa Ahmed Atwa (Egypte)

Mme Jelena Knezevic (Monténégro)

M. Souleymane Thierno Bah (ENDA-Maghreb)

M. Larbi Sbai (IUCN-Méditerranée)

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

10. L'agenda contenu dans le document UNEP(DEPI)/MED WG. 383/2 a été adopté. L'agenda figure en Annexe I du présent compte rendu.

Point 4 de l'ordre du jour : Rio+20 et ses implications pour la révision de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD)

11. L'objet de cette section est de discuter des possibles implications de Rio+20 sur les stratégies de développement durable et de l'opportunité de réviser la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 10 ans après son adoption, ainsi qu'une éventuelle feuille de route possible pour le processus de révision.

12. La session a débuté avec deux présentations clés : « l'environnement dans les objectifs de développement durable » présentée par M. Atila Uras, PAM/PNUE, et le « Réseau mondial pour le développement durable et solutions pour la région méditerranéenne » présentée par la Professeure Cristina Capineri, représentant le Réseau des Nations Unies des solutions pour le développement durable, région méditerranéenne.
13. M. Hugues Ravenel, directeur du Centre d'activités régionales-Plan bleu a fait une présentation sur Rio+20 et ses implications pour la révision de la SMDD. Dans sa proposition, le Directeur du Plan Bleu a proposé de maintenir les sept actuels domaines d'action prioritaires, focalisant l'attention sur une SMDD plus efficace, avec un meilleur suivi, la consolidation des relations PAM avec d'autres acteurs régionaux et l'établissement de bases pour la prochaine étude prospective sur le développement durable en Méditerranée. Il a reconnu qu'il était difficile de lier les indicateurs aux actions, espérant qu'il y aura dans la prochaine SMDD une meilleure articulation des actions PAM avec celles d'autres acteurs pertinents. Il a fait référence au document intitulé « 20 ans de développement durable en Méditerranée : bilan et perspectives » qui explique les principaux processus méditerranéens en termes de cadres juridiques, de cadres et approches stratégiques, de plans d'actions, d'initiatives de coopération, d'outils d'information et d'évaluation et de réseaux de soutien.
14. Au cours de la discussion suivant la présentation, les membres de la CMDD se sont accordé sur le besoin de la mise en œuvre des résultats de Rio+20 dans la région méditerranéenne ainsi que sur la révision de la SMDD, estimant qu'il s'agissait du bon moment, en prenant également en compte les décisions prises à cet égard lors de la CdP17 à Paris. Il a été mentionné que la SMDD doit être révisée afin de prendre en compte les résultats de Rio+20, mais qu'elle doit également s'inspirer des expériences et pratiques du passé. Il est important que la nouvelle SMDD soit plus axée sur l'action et qu'elle inclue un meilleur système de suivi et d'examen. D'aucuns ont estimé que la SMDD devait refléter les ODD au niveau régional tandis que d'autres ont suggéré que la SMDD pourrait contribuer au processus de développement d'ODD.

Conclusions de l'objet 4 à l'ordre du jour

- a. Les membres de la CMDD ont considéré que les processus mondiaux suivant Rio+20 et intégrant mieux la durabilité nécessitaient que la Convention de Barcelone renouvelle la SMDD.

- b. La nouvelle SMDD doit être à long terme (10 ans) et contenir à la fois des éléments visionnaires et axés sur les actions.
- c. La nouvelle SMDD doit agir en tant qu'outil pour faciliter la transition écologique en influençant les activités économiques et sociales.
- d. Elle doit être articulée avec les processus mondiaux, régionaux et PAM. Elle doit être axée sur les résultats, simple et fondée entre autres sur l'évaluation de l'impact de l'actuelle SMDD et des processus nationaux de développement durable ainsi que sur une vision partagée des défis de développement durable auxquels la région fait face.
- e. Les thèmes actuels ont été considérés comme valides, mais un travail doit être effectué en ce qui concerne leur structure et leur articulation. L'intégration des domaines d'action prioritaires du PAM, tels que la GIZC et les processus pertinents tels que l'Approche écosystémique doit être fixée. La prise en compte d'autres questions telles que la gestion des déchets, l'éducation environnementale, l'économie circulaire, l'économie verte et la gouvernance est nécessaire.
- f. Il était primordial de s'assurer de la participation et de l'appropriation des parties prenantes. La feuille de route doit préciser comment cela peut être réalisé.
- g. Comme mesure de suivi, les membres de la CMDD soumettront d'autres commentaires concernant la révision de la SMDD au Comité de pilotage de la CMDD par le biais du Secrétariat PAM d'ici la fin juin 2013. Le Comité de pilotage consolidera les avis à soumettre à la CDP après avoir échangé des opinions avec la CMDD. Tous les commentaires reçus seront diffusés.
- h. Les membres ont rappelé que la nouvelle SMDD pourrait permettre un nouveau développement du PAM et pourrait entraîner une Phase III du PAM (un PAM de nouvelle génération où la coopération serait renforcée parmi les partenaires en termes de stratégies et d'actions).
- i. La SMDD serait directement liée à la CMDD. Une SMDD révisée nécessiterait une CMDD réformée.

Point 5 de l'ordre du jour : Lancement d'un Processus régional sur les politiques de CPD

15. À la lumière des réflexions sur le suivi de Rio+20, la session s'est focalisée sur les manières d'ouvrir la voie au progrès sur la CPD en Méditerranée. Une présentation par le CAR/PP a été réalisée sur la CPD concernant le développement de processus stratégique afin de renforcer le rôle de la Méditerranée dans le transfert vers des

modèles durables de consommation et de production, à savoir la rédaction d'une feuille de route CPD pour la Méditerranée (UNEP(DEPI)/MED WG.383/4).

16. La CPD a été inscrite au sein du PAM en tant que principal objectif transversal pour atteindre le développement durable, en tant que l'un des piliers thématiques du programme sur cinq ans et du PdT du PAM/NUE et en tant qu'engagement dans la Déclaration de Paris adoptée par la CdP 17 (2012) pour « soutenir, au niveau méditerranéen, le renforcement des capacités et autres activités associées à l'économie verte en tant que moyen d'atteindre le développement durable, tel que la promotion de modèles de consommation et de production durables ».
17. Les membres de la CMDD et les observateurs ont salué l'avancement des travaux sur la CPD en Méditerranée à la lumière des conclusions de Rio+20, ainsi que le premier projet de la feuille de route.
18. Une discussion a suivi sur les différents aspects de la feuille de route CPD Med, y compris le principal argument derrière la priorisation des objectifs et priorités opérationnels reflétés dans les piliers stratégiques de la SMDD ainsi que dans différents protocoles en vertu de la Convention de Barcelone.
19. Le processus participatif actif poursuivi dans le développement de la feuille de route CPD Med, y compris l'implication du secteur privé et de la société civile et la coopération entre les CAR pour l'identification de priorités et outils communs de CPD afin de mettre en œuvre efficacement les obligations en vertu de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, a été reconnu par la CMDD. Les participants ont demandé de contribuer davantage au contenu et au processus de développement de la feuille de route CPD Med.
20. Les membres de la CMDD ont salué l'assistance technique aux pays méditerranéens fournie par le programme SWITCH Med financé par l'UE et ont requis la possibilité d'explorer étendue de l'AT pourvue dans le cadre du Programme SWITCH Med au-delà des actuels pays bénéficiaires du Sud de la Méditerranée aux Balkans et à la Turquie.
21. Le besoin de visibilité des activités liées à la CPD a été souligné en ce qui concerne les activités liées à la sensibilisation et l'éducation du public, par exemple au moyen du réseau SWITCH Med à venir.
22. L'engagement des pays pour la mise en œuvre d'actions et de politiques CPD en Méditerranée a été reconnu, tel que la politique de marchés publics « verte » mise en œuvre avec succès à Malte pour tous les secteurs du Gouvernement et l'Université, ainsi

que les approches innovantes de CPD proposées, comme la création de nouveaux modèles d'affaires à l'instar de l'entreprenariat « vert ».

Conclusions de l'objet 5 à l'ordre du jour

- a. Les membres de la CMDD ont reconnu le besoin de développer une feuille de route au moyen de laquelle les pays méditerranéens s'engageraient à mettre en œuvre des mesures et objectifs de CPD abordant les priorités communes de la région pour le développement durable, y compris la réduction de la pollution. Il a été noté que la feuille de route CPD Med fournirait un cadre unique à la Méditerranée (att. FR translation) pour la CPD soutenant les initiatives mondiales telles que le cadre décennal de programmation (10YFP) sur la consommation et la production durables, adopté par le PNUE en guise de suivi de Rio+20 (document final de Rio+20 « l'avenir que nous voulons ») reconnaissant que des changements fondamentaux dans la manière dont les sociétés consomment et produisent sont indispensables pour atteindre les objectifs de développement durable.
- b. Il a été décidé que la feuille de route CPD méditerranéenne intégrerait davantage et de manière plus systématique la CPD dans les actions mettant en œuvre la Convention de Barcelone et ses Protocoles augmentant ainsi l'efficacité des ressources et dissociant la croissance économique de la dégradation environnementale, créant de nouvelles opportunités d'emploi/de marché afin d'atteindre une économie socialement inclusive et à faible émission de carbone. Les membres ont également appelé au renforcement des partenariats régionaux pour une mise en œuvre partagée et complémentaire de la feuille de route CPD Med sur les questions liées au développement urbain, le secteur privé et financier, l'énergie et l'aménagement du territoire.
- c. Les membres de la CMDD ont recommandé que la feuille de route soit développée sur la base d'un large processus participatif impliquant les décideurs politiques, le secteur privé, la société civile, les gouvernements locaux, les instituts de recherche et les organismes d'enseignement, et demandé que la mise en œuvre de la feuille de route tire profit de la valeur ajoutée fournie par les composantes PAM et la CMDD dans le soutien à la CPD par le biais de leurs mandats respectifs et qu'elle assure une coordination et une collaboration entre ces derniers.

- d. Les membres ont demandé instamment que les mesures et objectifs de CPD soient clairement et concrètement identifiés dans le processus de révision de la SMDD.
- e. Les membres ont recommandé une intégration plus approfondie des outils éducatifs formels et informels, y compris l'expertise sur le comportement des consommateurs/foyers et l'ajout de moyens de collecte, de partage et de diffusion de l'information et des connaissances.
- f. Les membres ont recommandé d'explorer davantage les synergies et la coopération avec les organisations internationales et régionales et les institutions financières et que des actions liées à la CPD soit développées au moyen de programmes régionaux clés de coopération, d'initiatives phares Euromed et des communautés locales.
- g. Il a été suggéré de développer davantage les indicateurs afin de suivre les progrès du travail initial du CAR/PP en prenant en compte l'économie circulaire et les dimensions d'emploi/création d'emploi afin de fournir des solutions aux défis actuels liées à l'emploi et à la création d'emploi.
- h. Il a été demandé aux membres de la CMDD de produire des commentaires écrits sur le document et la première ébauche de la feuille de route diffusée par le CAR/PP au Comité de pilotage par le biais du Secrétariat d'ici la fin juin 2013, après échange des opinions avec la CMDD. Tous les commentaires reçus seront diffusés.

Point 6 de l'ordre du jour : Meilleures pratiques : développement durable en Méditerranée

- 23. Afin d'inspirer et de diffuser de meilleures pratiques concernant le développement durable, cette session s'est focalisée sur les enseignements tirés des expériences de mise en œuvre, y compris les approches juridiques et politiques, les processus et les solutions spécifiques.
- 24. Dix meilleures pratiques au niveau régional, national et local ont été présentées en deux groupes et ont été suivies de discussions. Les titres et les présentateurs des meilleures pratiques étaient les suivants :
 - i. «Malte : Un nouveau commencement pour le développement durable», présenté par M. Alfred Quintano, Président – Comité du réseau pour le développement durable;

- ii. «La nouvelle approche politique du développement durable de la France», présenté par M. Bernard Brillet, Inspecteur général, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, France;
- iii. «Le développement durable au Liban», présenté par M. George Akl, Responsable de protection du département de ressources naturelles, Ministère de l'environnement, Liban
- iv. «Développement Durable au Maroc : Bilan des Réalisations & Perspectives de Rio à Rio+20», présenté par Mme Fatiha El Mahdaoui, Responsable de l'Observatoire National de l'Environnement du Maroc;
- v. «La Composante Méditerranéenne de l'Initiative Eau de l'UE (MED EUWI)», présenté par M. Alexandros Koulidis, Expert de l'AIE, Ministère grec de l'environnement, de l'énergie et du changement climatique;
- vi. «Les projets de réduction de la pollution environnementale en Égypte et au Liban», présenté par Mme Tracy Hart, spécialiste environnemental expert, Banque mondiale;
- vii. «La stratégie de GIZC et le Plan du Monténégro - cadre politique pour le développement durable du littoral du Monténégro», présenté par Mme Jelena Knezevic, Point focal du PAM, Coordinatrice du Monténégro de CAMP;
- viii. «Bâtir des villes résilientes : le projet ACT», présenté par Emilio D'Alessio, ancien Président et membre du comité du Coordinamento Agenda 21 Locali Italiane;
- ix. «Développement durable : au-delà des stratégies, de l'action», Souleymane Thierno Bah, Coordinateur assistant, Responsable communication et développement durable; Enda Maghreb; et,
- x. «La stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable (MSESD)», présenté par Mme Anastasia Roniotes, Responsable en chef, Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ECSDE).

25. La richesse des présentations et leurs valeurs de mise en réseau et d'expériences ont été saluées par plusieurs membres de la CMDD percevant cela comme une dimension du travail de la CMDD à renforcer davantage. Les présentations ont démontré le dynamisme des approches juridiques et stratégiques du développement durable à mesure que de nombreux pays entrent dans leur troisième génération des politiques et stratégies de développement durable. Toutes les présentations seront disponibles sur le site web du PAM dès le 17 juin 2013.

26. En outre, le Global Footprint Network a fait une présentation concernant son travail sur l'Empreinte écologique avec une perspective méditerranéenne, qui a été salué par les participants.

Point 7 de l'ordre du jour : opérations et réforme de la CMDD

27. Les implications des résultats de Rio+20 concernant la mise à jour de la Commission du développement durable (CDD) en un forum politique de haut niveau pour la réforme de la CMDD ont été discutées dans le cadre de cet objet à l'ordre du jour. La Décision IG20/13 de la CdP 17 concernant le renforcement de la CMDD a été rappelée. Le document de référence du Secrétariat du PAM/PNUE rédigé pour faciliter la discussion parmi les membres de la CMDD a été présenté au début de cette session.

28. Pendant les discussions des membres de la CMDD, les points suivants ont été soulevés :

- a. La position de la CMDD dans le système du PAM et dans la mesure du possible, dans la communauté régionale dans son ensemble doit être renforcée, conformément aux résultats de Rio+20 et à la décision de la CdP 17
- b. Il a été nécessaire de redéfinir le succès de la CMDD, y compris en ce qui concerne l'interface entre l'environnement et le développement;
- c. Un participant a suggéré qu'en ce qui concerne le futur de la CMDD au moins deux modalités peuvent être développées : se concentrer sur l'ensemble des questions facilitant la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et ses Protocoles ou la position de la CMDD en tant qu'organe de DD régional, ce qui nécessitera l'implication d'autres acteurs (des agences des Nations Unies et autres);
- d. En termes de révision périodique de la mise en œuvre nationale de la CMDD, un mécanisme simplifié de révision par les pairs a été suggéré par plusieurs participants comme moyen pour actualiser le rôle de la CMDD en tant que plateforme régionale pour l'échange des expériences sur le développement durable, pour lequel la CMDD a toujours joué un rôle important;
- e. Entre autres tâches, une CMDD réformée doit se concentrer sur la révision et la surveillance des aspects de mise en œuvre de la SMDD;

- f. La SMDD doit suivre la dynamique mondiale, mais doit également garder à l'esprit son histoire. Avant de se pencher sur l'avenir de la CMDD, il serait également bon de considérer ses 20 ans d'opérations au niveau méditerranéen;
- g. Alors qu'un membre a considéré que la CMDD devait être hissée au niveau d'entité politique, un autre participant a rappelé que même si la CMDD n'était pas un organe décisionnel, en tant qu'organisme subsidiaire à la CdP, elle jouait un rôle important dans l'émission des recommandations directes auprès de la réunion des Parties contractantes;
- h. La CMDD doit prendre un nouveau départ en améliorant son efficacité et sa visibilité;
- i. Le développement relevait généralement de ministères autres que ceux responsables de l'environnement : la CMDD était un catalyseur pour les actions de développement durable dans la région. Ainsi, elle doit servir à mobiliser un plus vaste réseau d'acteurs;
- j. Il était nécessaire d'examiner les représentations sur la CMDD. La représentation du pilier environnemental ne suffisait pas. Les communautés et les villes locales devraient également être représentées aux côtés d'ONG de consommateurs ainsi que des syndicats et des acteurs économiques;
- k. Un moyen d'inclure de nouveaux acteurs dans les délibérations de la CMDD consistera en l'implication des organisations d'employeurs et de travailleurs comme les syndicats. Cela peut être réalisé en travaillant plus étroitement avec des processus méditerranéens plus larges, ce sur quoi le Secrétariat du PAM travaillait déjà activement, mais devait impliquer davantage la CMDD.

29. En termes de méthodes alternatives de fonctionnement et de meilleure utilisation des technologies informatiques pour améliorer la communication par email, le site web du PNUE/PAM et la téléconférence doivent être examinés. Le Comité de pilotage doit également se réunir au cours de l'exercice biennal.

Conclusions de l'objet 7 à l'ordre du jour

- 30. L'objectif d'une CMDD renforcée devrait être l'intégration du pilier environnemental dans d'autres politiques publiques, en s'appuyant sur ses succès et son potentiel.
- 31. En termes de fonctions de base, il est important pour la CMDD, avec le soutien du Secrétariat du PAM, de :

- i. Réviser la SMDD : surveiller et évaluer sa mise en œuvre régulièrement sur une base biannuelle, en utilisant les indicateurs de la SMDD mais également d'autres moyens comme le suivi de la mise en œuvre par des actions (actions juridiques, programmes et projets);
- ii. Forger des partenariats et la coordination entre les différents acteurs, y compris les autres acteurs des Nations Unies en dehors du PNUE;
- iii. Encourager l'échange de bonnes pratiques pour lesquelles une révision simplifiée par les pairs serait un excellent instrument;
- iv. Préparer des réflexions pour les sessions de la CdP sur le développement durable, y compris les questions émergentes et prioritaires.

32. Étant donné qu'une SMDD révisée requiert une CMDD réformée, il est nécessaire d'instaurer une nouvelle vision du PAM axée sur les actions, probablement sous la forme d'une phase III du PAM, conformément aux considérations globales après Rio+20, de la même manière que les phases du PAM se penchent sur les principales conférences antérieures : (Stockholm et Rio 92). La phase III du PAM doit être orientée sur les actions. En particulier, elle se traduira par une nouvelle génération où la coopération sera renforcée entre partenaires en termes de stratégies et d'actions.

33. Il est nécessaire de renforcer la coopération avec d'autres organisations internationales et régionales et institutions financières comme la Banque mondiale, l'UpM et le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en particulier conformément aux négociations en cours pour l'adoption d'un nouveau régime de changement climatique mondial juridiquement contraignant à la fin de 2015. Il a été convenu d'inviter les autres agences et programmes spécialisés des Nations Unies pour assurer la représentation des piliers économiques et sociaux du développement durable ainsi que les gouvernements locaux.

34. En vue d'attirer l'attention politique sur le développement durable dans le PAM, les propositions pour discuter régulièrement des questions de développement durable à la Conférence des Parties une fois tous les quatre ans ont reçu un large soutien.

35. Bien qu'il soit important d'apprendre du passé, il est important d'également penser à l'avenir. La CMDD doit avoir un rôle renforcé de suivi de l'avancement de la CMDD ainsi que des programmes connexes dans toute la région méditerranéenne. La CMDD a recommandé que suffisamment de ressources du Plan Bleu soient allouées à cette tâche.

36. Il est nécessaire d'équilibrer l'ambition et le réalisme, notamment étant donné que la CMDD a bénéficié d'un budget relativement limité jusqu'à ce jour. Notamment, de nombreuses démarches peuvent être mises à bien dans un esprit coopératif, un objectif commun et des ressources financières associées.
37. Le Comité de pilotage de la CMDD a reçu la tâche de préparer une proposition d'ici la fin juillet 2013 et ainsi tous les membres ont été encouragés à envoyer leurs commentaires en référence aux questions existantes du document UNEP(DEPI)/MED WG.383/5 d'ici la fin juin 2013, après avoir échangé leurs opinions avec la CMDD. Tous les commentaires reçus seront diffusés.

Point 8 de l'ordre du jour : Prochaine réunion de la CMDD et questions diverses

38. Le Secrétariat annoncera le lieu de la 16^e réunion de la CMDD dans les prochains mois.

Point 9 de l'ordre du jour : Adoption des conclusions/recommandations

39. Les participants ont été invités à examiner un ensemble de projets de conclusions et de recommandations, formulés sur la base des discussions organisées au cours de la réunion. À la suite des commentaires et amendements, les conclusions et recommandations ont été adoptées, étant entendu qu'une version révisée comprenant les amendements proposés sera transmise électroniquement pour approbation finale.

Point 10 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

40. Après l'échange des civilités d'usage, la réunion a été clôturée à 17h30 le mercredi 12 juin 2013.

Annexe I
Liste des Participants

MCS D MEMBERS

ASSOCIATION OF ITALIAN LOCAL AGENDA 21

Mr Emilio D'Alessio

Presidente della Associazione Agende 21 Locali Italiane
Corso Amendola 21
60123 Ancona, Italy

Tel: +39 071 202597

Fax +39 071 2075000

E-mail: emilio@dalessio.eu

CEDARE- CENTRE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT FOR THE ARAB REGION AND EUROPE

Dr. Hossam Allam, Ph.D

Regional Programme Manager,
Strategic Concerns Programme,
Head, Information and Communications Technologies for Development
Centre for Environment & Development for the Arab Region & Europe (CEDARE)
2 ElHegaz Street, Heliopolis, Cairo, Egypt
P.O.Box 1057 Heliopolis Bahary
Mobile: +201005840814
Tel : +202 24513921 - 4 Extension: 666
Fax: +202 2451-3918
E-Mail: hallam@cedare.org

CROATIA / CROATIE

Mrs Branka Pivcevic Novak

Head of Department for General Environmental Policy
Ministry of Environmental and Nature Protection

Tel:+385 1 3717283

Mobile: +385 911381182

Fax: +385 1 3717135

E-mail: branka.pivcevic-novak@mzoip.hr

CYPRUS / CHYPRE

Mr Charalambos Hajipakkos

Senior Environment Officer
Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment
17 Taghmatarhou Poulou
1411 Nicosia
Cyprus

Tel: +357-22408927
Fax: +357-22-774945
E-mail: chajipakkos@environment.moa.gov.cy

EGYPT / EGYPTE

Mr Atwa Ahmed Atwa

Head of the Technical Secretariat for Sustainable Development
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
30 Misr-Helwan El-Zyrae Road
P.O. Box 11728 Maadi
Cairo- Egypt

Tel: +223624792
Mobile: +201227150225
Fax: +2023625637
E-mail: dr.atwaatwa@yahoo.com

ENDA MAGHREB- ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT ET ACTION AU MAGHREB

Mr Thierno Souleymane Bah

Coordinateur Assistant, Responsable Communication et Développement Durable ENDA
Magreb, Environnement et Développement au Maghreb
18 Rue Aguelmane Sidi Ali, Appt 4, Agdal Rabat, BP : 10090
Rabat, Maroc

Tel: 212 537 680 673
Mobile: +212 622 654195 & +212 664 24 3818
Fax: +212 537 683 469
E-mail: souleymane.bah@enda.org.ma

FRANCE/FRANCE

Mme Marie Anne Mortelette

Rédactrice Milieu marin
Sous-direction de l'environnement
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
57 Boulevard des Invalides
75700 Paris 07 SP

Tel : +33 1 43 17 44 25
Fax : +33 1 43 17 73 94
E-mail : marie-anne.mortelette@diplomatie.gouv.fr

M. Bernard Brillet

Inspecteur Général
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

UNEP(DEPI)/MED WG.383/6

Annexe I

Page 4

Tour-Pascal – B
6 Place des degrés
92055 La défense cedex
Paris
France

Tel: +33 1 40 81 68 61
Fax: +33140812395
E-mail : bernard.brillet@developpement-durable.gouv.fr

Mme Laurence Petitguillaume

Chargée de mission Milieux Marins
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
Tour-Pascal – A
6 Place des degrés
92055 La défense cedex
Paris
France

Tel: +33 1 4081 7677
E-mail: Laurence.Petitguillaume@developpement-durable.gouv.fr

GREECE / GRECE

Mr Alexandros Koulidis

EIA/SEA Expert
Ministry of Environment, Energy and Climate Change
11 Alexandras Avenue
11473 Athens
Greece
Tel: +30 210 6417960
Mobile: +30 6974 458547
Fax: +30 210 6430637
E-mail: alexander.koulidis@gmail.com

ISRAEL/ISRAEL

Mrs Rotem Shamay

Senior Coordinator Environmental Policy
Ministry of Environmental Protection
Kanfei Nesharim 5 Jerusalem
Israel

Tel: +972-2-6553851
Mobile: +972-50-6233373
Fax: +972-2-6553853
E-mail: Rotemsh@sviva.gov.il

LEBANON/LIBAN

Mr Georges Akl

Chief of Protection of Nature Resources Department
Ministry of Environment
Lazarieh Center 8th floor block A4 New
PO Box: Beirut Lebanon

Tel: +9611976555 extension 453

Mobile: +9613614303

Fax: +9611976534

E-mail: g.akl@moe.gov.lb

MALTA/MALTE

The Hon. Mr Leo Brincat, MP

Minister for Sustainable Development, the Environment and Climate Change
Casa Leoni, St. Joseph High Road
Santa Venera
Malta

Tel: +356 23886300

E-mail: leo.brincat@gov.mt

Mr Brian Montebello

Permanent Secretary, Ministry for Sustainable Development, the Environment and Climate Change
Casa Leoni, St. Joseph High Road
Santa Venera
Malta

Tel: +356 2292 6201

E-mail: brian.montebello@gov.mt

Mr Vincent Cassar

Chairman
Malta Environment & Planning Authority
St Francis Ravelin, Floriana
P.O. Box 200, Marsa MRS 1000
Malta

Tel: +356 2290 2020

E-mail: vincent.cassar@mepa.gov.mt

Mr Bernadette Micallef

Ministry Coordinator
MSDEC Secretariat
Ministry for Sustainable Development, the Environment and Climate Change

Casa Leoni, StJoseph High Road

Santa Venera
Malta

Tel: +356 2388 6313
E-mail: bernardette.micallef@gov.mt

Mr Edward Spiteri

Secretariat Officer

Secretariat

Ministry for Sustainable Development, the Environment and Climate Change

Casa Leoni, St. Joseph High Road
Santa Venera
Malta

Tel: +356 2388 6311
E-mail: edward.spiteri-audibert@gov.mt

Dr Marguerite Camilleri, Ph. D

National Environment Policy Coordinator/MCSD National Focal Point

Ministry for Sustainable Development, the Environment and Climate Change

Casa Leoni St. Joseph High Road

Santa Venera

Malta

Tel: +356 2292 6243
E-mail: marguerite.a.camilleri@gov.mt

Ms Sonya Sammut

Assistant Director

Ministry for Sustainable Development, the Environment and Climate Change

Casa Leoni St., Joseph High Road

Santa Venera

Malta

Tel: +356 2292 6206
E-mail: sonya.sammut@gov.mt

Ms Roberta Debono

Assistant National Environment Policy Coordinator

Ministry for Sustainable Development, the Environment and Climate Change

Casa Leoni, St. Joseph High Road

Santa Venera

Malta

Tel: +356 2292 6244
E-mail: roberta.debono@gov.mt

Ms Karina Fiorini

Principal

Ministry for Sustainable Development, the Environment & Climate Change
Casa Leoni St. Joseph High Road
Santa Venera
Malta

Tel: +356 2292 6241
E-mail: karina.fiorini@gov.mt

Mr Franck Lauwers

Senior Environment Protection Officer
Multilateral Affairs Team, EU and Multilateral Affairs Unit
Director's Office
Environment Protection Directorate
Malta Environment and Planning Authority
St Francis Ravelin, Floriana
P.O. Box 200, Marsa MRS 1000
Malta

Tel:+356 2290 7201
Fax: +356 2290 2295
E-mail: unep-map.malta@mepa.org.mt

Mr Anton Pizzuto

Malta's CP/RAC Focal Point
Director
Cleaner Technology Centre
Block A Portacabin 15
University of Malta
Msida
Malta

Tel: +356 2340 2689
E-mail: anton.pizzuto@gmail.com

Mr Alfred Quintano

Chairman – Sustainable Development Network Board (designate)
Ministry for Sustainable Development, the Environment & Climate Change
Casa Leoni St., Joseph High Road
Santa Venera
Malta

Tel: +356 2137 3580
E-mail: quintano@maltanet.net

MIO-ECSDE-Mediterranean Information Office for Environment Culture and Sustainable Development

Ms Anastasia Roniotes

Head Officer

Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development (MIO-ECSDE) / Horizon 2020 Capacity Building/MEP

12, Kyrristou str

10556, Athens

Greece

Tel: +30 2103247490, -3247267

Mobile: +30 6943296333

Fax: +30 210 3317127

E-mail: roniotes@mio-ecsde.org, info@mio-ecsde.org

Ms Vanya Walker-Leigh

Senior Advisor on Climate Change

Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development (MIO-ECSDE)

12, Kyrristou str

10556, Athens

Greece

Tel: +30 2103247490, -3247267

Fax: +30 210 3317127

E-mail: info@mio-ecsde.org :

MONACO/MONACO

M Benjamin Valli

Secrétaire des Relations Extérieures

Directions des Affaires Internationales

Ministère d'Etat

BP n° 522

Place de la Visitation

MC 98015 - MONACO Cedex

Tel: +377 9898 8540

Mobile: +33 6 3712 9151

Fax: +377 9898 1957

E-mail: bvalli@gouv.mc

MONTENEGRO/MONTENEGRO

Ms Jelena Knezevic

Adviser to the Minister for the Environment

Ministry of Sustainable Development and Tourism

IV Proleterske brigade br. 19,

81000 Podgorica
Montenegro

Tel: + 382 20 446225
Mobile: + 382 67 255604
Fax: + 382 20-446215
E-mail: jelena.knezevic@mrt.gov.me

MOROCCO/MAROC

Mrs Fatiha El Mahdaoui

Chef de la Division de l'Observatoire National de l'Environnement
Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de L'Environnement/Département de l'Environnement
9, Avenue Araar, Secteur 16, Hay Riad, Rabat, Maroc

Tel: +212537570639
Mobile: +212661783067
Fax: +212537576642
E-mail: fatihaelmahdaoui@yahoo.fr

RAED-ARAB NETWORK FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT

M. Nacer Riad Bendaoud

Coordinateur du RAED en Algérie

RAED

Boumerdes El Bahri (ex Rocher Noir)

Boumerdes 35000

Algérie

Tel: + 213 21 93 89 12

Mobile: +213 772 59 43 53 / 661 43 53 48

Fax: +213 24 81 92 02

E-mail: rmb_algerie@yahoo.fr aeb_boum@hotmail.com

TUNISIA/TUNISIE

Mr Lotfi Ben Said

Directeur du Suivi des Processus et d'Elaboration des Outils

Direction Générale du Développement Durable

Ministère de l'Equipement et de l'Environnement

Tunis

Tunisie

Tel: 216 70 728 462

Mobile: 216 97 44 32 88

Fax: 216 70 728 655

E-mail: b.said.lotfi@gmail.com

TURKEY/TURQUIE

Ms Derya Didem Ugur

Expert

Ministry of Environment and Urbanization

Ehlibeyt Mh. 1271 Sk. No:13 06520

Balgat / Ankara

Turkey

Tel: +90 312 586 31 19

Mobile: +90 533 235 78 37

E-mail: didem.ugur@cevresehircilik.gov.tr

UMCE-UNION OF MEDITERRANEAN CONFEDERATIONS OF ENTERPRISES UNION MEDITERRANEENNE DES CONFEDERATIONS D'ENTREPRISES

Mme Fatma Ladgham

Chargée des relations internationales

UMCE-Businessmed

Rue Lac Maalren App1 Imm Yasmina – Berges du lac

1053 Tunis
Tunisie

Tel: +216 71 960 137
Mobile : +216 26 600 334
Fax : +216 71 965 589
E-mail: Fatma.ladgham@umce-med.org

THE WORLD BANK/LA BANQUE MONDIALE

Ms Tracy Hart
Senior Environmental Specialist
The World Bank, Mail Stop J-6-601
1818 H NW, Washington, DC 20433,
USA

Tel: +1.202.458.7465
Fax: +1.202.522.0207
E-mail: Thart@worldbank.org

OBSERVERS AND INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

ASSOCIATION FOR THE PROTECTION OF NATURE & ENVIRONMENT, KAIROUAN.

Mr Saed Sboui

President

APNEK-Tunisia

Association for the Protection of Nature & Environment

Grand Award of the President of the Republic for Environment Protection 1994

BP 197, 3100 Kairouan

Tunisia

Mobile: +21698463609

E-mail: apnektunisia@yahoo.fr

FRIENDS OF THE EARTH (MALTA)

Dr Edward Mallia, D. Phil.

Honorary Chairman

Friend of the Earth

3, Triq Ir-Rand

Attard 1300

Malta

Tel: +356 21436296

E-mail: sicilian@maltanet.net

GLOBAL FOOTPRINT NETWORK

Mr Alessandro Galli, Ph.D.

Senior Scientist & Director, Mediterranean-MENA Program

Global Footprint Network

International Environment House 2

7-9 Chemin de Balxert

1219 Geneva –

Switzerland

Mobile: +39-346-6760884

E-mail: alessandro@footprintnetwork.org

INTERNATIONAL OCEAN INSTITUTE

Mr Gonzalo Garcia De Aboceya de la Quintana

Project Manager

International Ocean Institute

PO Box 3

Malta

Tel: +35699948626
E-mail: Gonzalo.g.a.q@gmail.com

**INSTITUT MEDITERRANÉEN DE L'EAU
(IME) MEDITERRANEAN WATER INSTITUTE**

Mrs Selmin Burak
Administrator
Institut Méditerranéen de l'Eau
(IME) MEDITERRANEAN WATER INSTITUTE
18/20 Avenue Robert Sshuman
13002 Marseille
France

Tel : +33 4 91 59 87 77
Mobile : +90 532 415 24 09
Fax: +33 4 91 59 87 78
E-mail: info@ime-eau.org, sburak@istanbul.edu.tr

IUCN CENTRE FOR MEDITERRANEAN COOPERATION (IUCN-Med)

M. Larbi Sbai
Conseiller du Secrétaire Général du Département de la Pêche Maritime
Ave. Belhassan El Ouazzani
Rabat
Maroc

Tel : +212 537 688260
Mobile : +212 661 895656
E-mail : sbai@mpm.gov.ma

KOPIN (KOPERAZZJONI INTERNAZZJONALI MALTA)

Mr William Grech
Executive Director
KOPIN (Koperazzjoni Internazzjonali Malta)
195, Naxxar Road
San Gwann SGN 9029
Malta

Tel: +356 21637 2266
Mobile: +356 79302484
Fax: +356 21637 2266
E-mail: william.grech@kopin.org

PROJECT PEGASO

Ms Françoise Breton

Universitat Autònoma de Barcelona

Manager & Scientific Coordinator of the EU FP7 project PEGASO

Department of Geography, Edifici B, Universitat Autònoma de Barcelona, Campus Bellaterra,
Cerdanyola 08193

Barcelona

Spain

Tel: +34 93 581 35 49

Mobile: +34 606 347 204

Fax: +34 93 581 35 25

E-mail: Francoise.breton@uab.cat

RESEARCH GROUP INTERFASE-UAB

Mr Eduardo Ariza Solé

Postdoctoral researcher

Research Group Interfase-UAB

Department of Geography

Edifici B, Facultat de Filosofia i Lletres

Campus de Bellaterra - Universitat Autònoma de Barcelona (UAB)

Cerdanyola 08193

Barcelona

Spain

Tel: +34 93 581 48 06

E-mail: Eduard.Ariza@uab.cat

THE NETWORK OF MPA MANAGERS IN THE MEDITERRANEAN

Ms Maria Purificacio Canals Ventin

President

Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée / Mediterranean Protected

Areas Network/

MedPAN - 48, rue Saint-Suffren

13006 Marseille

France

Tel: +33 4 91 58 09 62

Fax: +33 4 91 48 77 14

Mobile: +33 6 45 73 33 83

Fax: +33 4 91 48 77 14

E-mail: pcanals@tinet.org

UNION FOR THE MEDITERRANEAN/UNION POUR LA MEDITERANEE

Ms Alessandra Sensi

Programme Manager

Water and Environment Department

Secretariat of the Union for the Mediterranean

Palacio de Pedralbes

Calle Pere Duran Farell 11

08034 Barcelona

Spain

Tel: +34 935 214 165

E-mail: alessandra.sensi@ufmsecretariat.org

**SECRETARIAT TO THE BARCELONA CONVENTION
COORDINATING UNIT AND COMPONENTS OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN**

Ms Maria Luisa Silva Mejias

Executive Secretary & Coordinator

Tel: +30 210 7273101

E-mail: maria.luisa.silva@unepmap.gr

Mr Atila Uras

Programme Officer

Tel: +30 210 7273140

E-mail: atila.uras@unepmap.gr

United Nations Environment Programme
Barcelona Convention Secretariat
Coordinating Unit for the Mediterranean Action Plan
Vassileos Konstantinou 48, Athens 11635, Greece

REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR THE BLUE PLAN (BP/RAC)

Mr Hugues Ravenel

Director

Tel.: +33 4 92387138

Fax: +33 4 92387131

E-mail: hravenel@planbleu.org

Mr Sylvain Thiéblemont

Chargé d'études Statistiques, Indicateurs et systèmes d'information

Tel : +33 4 92 38 71 35

Mobile : +33 6 79 32 55 25

Fax : +33 4 92 38 71 31

E-mail : sthieblemont@planbleu.org

Plan Bleu, Centre d'Activité Régional (PB/CAR)
15 rue Ludwig van Beethoven
Sophia Antipolis
F-06560 Valbonne
France

REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR CLEANER PRODUCTION (CP/RAC)

Mr Enrique de Villamore Martin

Director

Tel +34 93 553 8779

Fax +34 93 553 8795

Email: evillamore@cprac.org

Ms Magali Outters

Team Leader SWITCH-Med
Tel. +3493 5541666 / 3493 5538790 (ext 113)
Fax +34 93 553 87 95
E-mail: moutters.h2020@cprac.org

Ms Christine Haffner-Sifakis

Senior Expert
Mobile: +306937082863
E-mail: chaffner@gmx.net

Regional Activity Centre for Cleaner Production
C/ Milanesat 25-27
08017 Barcelona
Spain

REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR THE PRIORITY ACTIONS PROGRAMME (PAP/RAC)

Ms Zeljka Skaricic

Director
Tel: +385 21 340471
Fax: +385 21 340490
E-mail: zeljka.skaricic@ppa.t-com.hr

11 Kraj Sv. Ivana
21000 Split
Croatia

**REGIONAL MARINE POLLUTION EMERGENCY RESPONSE CENTRE FOR THE
MEDITERRANEAN SEA (REMPEC)**

Mr Frédéric Hebert

Director
Tel: +356.21.337296-8
Fax: +356.21.339951
E-mail: fhebert@rempec.org, rempec@rempec.org

Mr Jonathan Pace

Senior Programme Officer
Tel: +356 21 337296-8
Fax: +356 21 339951
E-mail: jpace@rempec.org, rempec@rempec.org

Maritime House'
Lascaris Wharf
Valletta VLT 1921
Malta

REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR SPECIALLY PROTECTED AREAS (SPA/RAC)

Mr Atef Ouerghi

Programme Officer,

Tel : +216 71 206 851

Fax: +216 71 206490

E-mail: atef.ouerghi@rac-spa.org

Boulevard du Leader Yasser Arafat

B.P. 337, 1080 Tunis Cedex

Tunisia

INVITED SPEAKER

Ms Cristina Capineri

Associate Professor

University of Siena

DISPOC, University of Siena Via Mattioli 10, 53100 Siena

Mobile: +39 3473323072

Fax: +390577235292

E-mail: cristina.capineri@unisi.it

Annexe II
Ordre du Jour Provisoire

Ordre du jour provisoire

- Point 1 de l'ordre du jour:** Ouverture
- Point 2 de l'ordre du jour:** Élection du Comité de pilotage
- Point 3 de l'ordre du jour:** Adoption de l'ordre du jour et organisation du travail
- Point 4 de l'ordre du jour:** Rio+20 et ses implications pour la révision de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD)
- Point 5 de l'ordre du jour:** Lancement d'un processus régional sur les politiques de CPD
- Point 6 de l'ordre du jour:** Meilleures pratiques : développement durable en Méditerranée
- Point 7 de l'ordre du jour:** Opérations et réforme de la CMDD
- Point 8 de l'ordre du jour:** Prochaine réunion de la CMDD et questions diverses
- Point 9 de l'ordre du jour:** Adoption des conclusions/recommandations
- Point 10 de l'ordre du jour:** Clôture de la réunion